

## Bourses JSPS Postdoctoral Fellowships – Standard - 2018

Programme géré par le CNRS

La Société Japonaise pour la Promotion de la Science (JSPS) propose pour cet appel une quinzaine de bourses postdoctorales pour des séjours d'une durée de 12 mois à 24 mois afin de permettre à de jeunes chercheurs d'effectuer un stage de recherche dans un laboratoire japonais sous la direction du chef de laboratoire, et d'étendre leurs relations et les possibilités d'échanges sur le plan international..

Les séjours peuvent avoir lieu soit dans des laboratoires universitaires (organismes de recherche interuniversitaires ainsi que des institutions se trouvant sous la tutelle MEXT ou du METI comme l'AIST), soit dans des instituts nationaux ou ministères publics japonais. **Voir la liste sur le site :** [http://www.jspf.go.jp/english/e-fellow/list\\_host.html](http://www.jspf.go.jp/english/e-fellow/list_host.html)

La bourse comprend :

- un billet d'avion aller-retour
- une allocation mensuelle de 362 000 yens par mois
- une indemnité d'installation de 200 000 yens
- une assurance maladie, accidents...

### • Critères d'éligibilité

Les bourses sont destinées à **de jeunes chercheurs français** ou **résidents permanents en France** ou **chercheurs étrangers ayant soutenu leur thèse en France**.

Cet appel est ouvert aux post-doctorants ayant soutenu leur thèse depuis moins de 6 ans, au 1<sup>er</sup> avril 2018, année du départ au Japon. Les candidats doctorants peuvent postuler à condition d'avoir passé leur thèse et fourni un document attestant de la soutenance avant le départ.

Toutes les disciplines sont concernées. Les chercheurs doivent avoir un projet de recherche scientifique établi avec le laboratoire d'accueil. Les chercheurs qui ont déjà bénéficié d'une bourse JSPS de plus de 12 mois ne sont pas éligibles pour ce type de bourses.

### • Le dossier comprendra

1. Formulaire CNRS complété en français ou en anglais
2. **Formulaire JSPS complété en anglais.** Attention, veuillez noter l'adresse exacte où vous souhaitez recevoir le courrier transmis par la JSPS in fine
3. Lettre d'invitation en anglais du laboratoire japonais, la copie est acceptée
4. Lettre de recommandation de votre directeur de thèse ou de laboratoire : **1 seule lettre, rédigée en anglais, sur papier à en-tête du laboratoire**
5. Copie de votre diplôme de thèse et une traduction anglaise (non officielle)

Si vous n'avez pas encore passé votre thèse au moment du dépôt du dossier, il est impératif de fournir une attestation en anglais de votre directeur de thèse, mentionnant la date approximative à laquelle vous devez la soutenir. Vous enverrez ensuite aussi rapidement que possible copie de votre diplôme ou attestation, dès la soutenance de votre thèse.

**Date limite de dépôt des dossiers au CNRS : 26 octobre** pour partir entre le 1<sup>er</sup> Avril 2018 et le 30 novembre 2018

**Le dossier complet est à transmettre en format PDF à [caroline.danilovic@cnrs-dir.fr](mailto:caroline.danilovic@cnrs-dir.fr) en veillant bien à séparer le formulaire CNRS des autres documents.** Un exemplaire original papier est à envoyer à : CNRS – DERC I, à l'attention de Mme Caroline DANILOVIC, 3 rue Michel-Ange - 75794 PARIS cedex 16

Tout dossier non conforme ne sera pas examiné.

- **Résultats et détails pratiques**

Le CNRS donnera les résultats de la sélection 3 mois après la date de clôture. Vous recevrez ensuite une lettre d'acceptation de la JSPS qui précisera notamment les modalités de financement. Les frais de séjour sont à considérer comme le remboursement de frais de mission ; si vous avez une bourse en France, cette bourse doit continuer à courir durant votre séjour au Japon.